



Béton- und Garagen-Siegel

Revêtement de sol acrylique à base de solvants



Description du produit

Domaine d'application

Revêtement de sol monocomposant à base d'acrylate, contenant des solvants, avec un très bon pouvoir couvrant pour les supports minéraux comme le béton, les chapes en ciment. Convient pour le revêtement de sols en béton dans les garages privés à sollicitation normale. Utilisable également à l'extérieur dans des zones protégées de l'humidité comme les balcons couverts et les arcades. Résistant à l'huile de moteur non utilisée, au carburant diesel et à la migration des plastifiants des pneus de voiture.

Propriétés du produit

- Résistant à l'huile de moteur, au diesel, à l'eau et à la migration des plastifiants des pneus de voiture
- Haute résistance à l'abrasion et aux intempéries
- Haut pouvoir couvrant
- Pour l'intérieur et l'extérieur couvert
- mono-composant
- Application aisée
- À base de solvants
- Séchage rapide
- Haut pouvoir adhérent

Liants

Résine acrylique, Diluant réactif

Degré de brillance

Satiné

Teinte

RAL 7030 Gris pierre, RAL 7032 gris silex

Conditionnement

2,5 l / 5,0 l

Densité

Env. 1,25 g/cm³

Application

Mise en œuvre

Application au rouleau et à la brosse.

Peindre:

Pour l'application au pinceau utiliser des pinceaux spéciaux avec des poils synthétiques ou mixtes.

Application au rouleau:

Pour obtenir le meilleur résultat de surface possible sur des supports lisses en application au rouleau, nous recommandons l'utilisation d'un rouleau à peinture avec une hauteur de poil de 6 mm.

Réalisation

Préparez les fonds selon les règles de l'art. Voir chapitre «Préparation/ Impression du support».

Appliquer 2 couches non diluées.

Appliquer une couche de fond sur les supports absorbants avec **Albrecht Feuchtigkeitssperre** ou **AlbrechtA 480 Tiefgrund LH**. Veiller à ce qu'il n'y ait pas de film fermé et brillant à la surface.

Température d'application

La température ambiante et celle de l'objet doivent être d'au moins +10 °C pendant le traitement et le séchage.

Informations d'application

- Bien mélanger avant utilisation.
 - Respecter un temps de séchage suffisant entre les couches.
 - Assurer une ventilation adéquate pendant le traitement et le séchage à l'intérieur.
 - Sur des surfaces contiguës, n'utiliser que des matériaux d'une même fabrication (lot).
-

Rendement

Env. 125 – 170 ml/m² par couche. La consommation peut varier en fonction de la capacité d'absorption du support et de la méthode d'application.

Dilution

Le produit est prêt à être transformé. Utilisez pur.

Séchage

A +20 °C à 65 % d'humidité relative:

Sec en surface après environ 1 heure

Recouvrable après env. 4 heures

Les véhicules peuvent être garés dans les garages après environ 7 jours de séchage.

Le temps de séchage est augmenté à basse température et/ou par humidité de l'air plus élevée.

Nettoyage du matériel

Nettoyez les outils immédiatement après usage avec un diluant

Informations générales

- Pour les sols de garage, il convient de réaliser une surface d'essai aux points de contact des pneus pour tester l'adhérence avant d'appliquer le revêtement.
- Les fiches techniques des produits mentionnés dans cette fiche technique doivent être respectées.
- En raison du grand nombre de substrats possibles et d'autres facteurs d'influence, il est conseillé de créer une surface d'essai avant de commencer l'application.
- Ne convient pas aux zones exposées durablement aux intempéries ou aux zones exposées en permanence à l'humidité.
- Les colorants organiques (par exemple dans le café, le vin rouge ou les feuilles) ainsi que divers produits chimiques (par exemple les désinfectants, les acides, etc.) peuvent provoquer des changements de couleur. La fonctionnalité n'en est pas affectée.
- Des sollicitations abrasives peuvent entraîner des rayures sur la surface. La fonctionnalité du revêtement n'en est pas affectée.
- Afin d'obtenir une longue durée de vie du revêtement, il convient de vérifier au moins une fois par an si le revêtement est endommagé. Les dommages doivent être réparés de manière professionnelle.

Préparation/Impression du support

Support

Le support doit être propre, porteur, sec, dimensionnellement stable, exempt de poussière et d'huile, et exempt de couches frittées et d'agents de traitement. Rendre rugueux les vieilles couches adhérentes et les supports lisses. Éliminer les anciennes couches mal adhérentes et les impuretés qui réduisent l'adhérence et aspirer la poussière. Respecter la norme DIN EN 13813. Les sols en béton et les chapes fortement sableux ou friables ne conviennent pas car risque de décollement. Pour les chapes en ciment, l'humidité résiduelle ne doit pas dépasser 4 % au maximum et pour les chapes en anhydrite, 1 % au maximum. Les supports contenant du ciment peuvent être enduits au plus tôt 5 semaines après leur mise en place.

Information

- Le support à revêtir doit être capable d'absorber les contraintes mécaniques attendues. Le revêtement ne peut pas assumer cette fonction.
- Les sols en béton et les chapes très sablonneux ou friables ne sont pas des supports pouvant être recouverts. Risque de décollement.
- Les supports liés au ciment (chape, béton) jusqu'à 50 mm d'épaisseur peuvent être recouverts au plus tôt 4 semaines après leur réalisation. Pour les supports liés au ciment plus épais, compter au moins 5 jours/cm d'épaisseur supplémentaire. Une mesure de l'humidité doit être effectuée à titre de contrôle. La teneur en humidité ne doit pas dépasser 4 %.

- Tous les revêtements sont plus ou moins sensibles à la pénétration d'humidité par l'arrière. C'est pourquoi les murs ou les dalles de sol bétonnés contre la terre doivent être suffisamment protégés par une étanchéité à l'humidité au dos (DIN 18195). Dans le cas de surfaces de sol sans cave, qui ne sont pas ou mal étanchées vers le bas, l'accumulation d'humidité sous le revêtement peut entraîner des dommages de décollement et la formation de taches.
- Lors du revêtement de surfaces horizontales, le client doit veiller à ce qu'une évacuation suffisante de l'eau soit garantie – il doit y avoir une pente d'au moins 2 %.
- Les masses d'égalisation à base de ciment, renforcées par des matières plastiques, doivent être contrôlées quant à leur capacité de revêtement, si nécessaire des surfaces d'essai doivent être appliquées.
- Les supports dans la surface desquels des produits auxiliaires (par exemple de la cire) ont été incorporés pour les lisser doivent être prétraités en conséquence (fraisage, grenailage). Effectuer ensuite un essai de revêtement.
- En cas de rénovation d'un ancien revêtement adapté et solide, il est nécessaire de poncer soigneusement l'ancienne couche afin de garantir une bonne adhérence de la nouvelle.
- Selon la sollicitation mécanique, les supports, par exemple les chapes en béton ou en ciment, doivent présenter une qualité de surface élevée correspondante avec les résistances minimales suivantes (résistance à la compression) :
Sollicitation légère / charge de marche : 25 N/mm² ou C 25/30
Sollicitation moyenne : 35 N/mm² ou C 35/45
- La résistance à la traction du support doit être d'au moins 1,5 N/mm².
- Dans les zones fortement sollicitées par la pression, seuls les enduits d'égalisation et de ragréage mis en œuvre dans les règles de l'art, adaptés aux revêtements de peinture et présentant une résistance à la compression \geq C35/45, conviennent pour la préparation du support.
- Les briques et les carreaux émaillés, ainsi que le grès cérame fin, présentent des surfaces aux propriétés d'adhérence critiques pour les revêtements. Grâce à une préparation mécanique spéciale du support et à l'utilisation d'un primaire d'adhérence à deux composants, il est possible de créer les conditions nécessaires à l'application du revêtement. Veuillez prendre contact avec notre service de conseil technique.
- Respecter les instructions des fiches de travail KH-0/U et KH-0/S des associations professionnelles (dernière version).

Instructions

Composants selon VdL	Résine acrylique, Diluant réactif, pigments inorganiques, dioxyde de titane, carbonate de calcium, silicates, composés aliphatiques, aromates, produit auxiliaire filmogène , additifs
Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008[CLP].	Voir la fiche de données de sécurité pour l'étiquetage.
CODE GIS	BSL50
Information COV	Valeur limite UE pour ce produit (Cat. A/i): 500 g/l (2010). Ce produit contient <500 g/l COV.
Stockage	Toujours au sec et au frais, mais à l'abri du gel. Garder les contenants ouverts hermétiquement fermés.
Elimination	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans le sous-sol/le sol. Élimination selon les directives officielles. Recycler uniquement les emballages complètement vides. Les résidus de matériaux séchés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères, les résidus de matériaux liquides en concertation avec l'entreprise locale d'élimination des déchets. CED: 080111
Service Technique	Téléphone: 00800 / 63 33 37 82 (Sans frais pour les réseaux fixes Allemagne, Autriche, Suisse, Pays-Bas) E-Mail: anwendungstechnik@meffert.com

La présente fiche technique remplace toute documentation antérieure pour ce produit. Ces informations techniques sont basées sur la technique actuelle et sur l'expérience de notre service d'ingénierie d'application. En raison de la diversité de la nature et de l'état des fonds à traiter, il advient à notre clientèle la responsabilité de vérifier dans les règles de l'art l'aptitude de notre produit à l'emploi prévu. Nous déclinons toute responsabilité pour les applications qui ne sont pas clairement mentionnées dans cette fiche technique. Veuillez contacter ici notre service technique d'application avant d'effectuer tout travail. Ceci s'applique en particulier aux combinaisons avec d'autres produits.



Lackfabrik J. Albrecht GmbH & Co. KG
Industriestraße 24-26
55120 Mainz
Allemagne
Téléphone: +49 (0) 6131 6209-0
E-Mail: info@lack-albrecht.de
www.lack-albrecht.de